

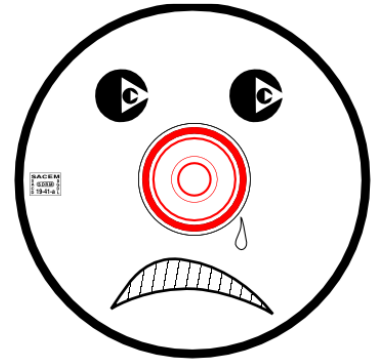
DADVSI m'était conté

Dédé le CD est malade

Avant Dédé le CD était un beau support numérique, utilisable sur tout lecteur de CD audio, prêtable à des amis, que l'on pouvait copier sur son baladeur numérique, etc.. Mais un jour il est tombé malade.

Fébrile...

D'abord il s'est senti fébrile et a commencé par ne plus se comporter comme un vrai CD audio. Il est devenu illisible sur certains lecteurs. Ainsi on s'est entendu dire par ses amis à qui l'on offrait Dédé le CD malade « "comment dire... et bien... le cadeau... le CD audio... il n'est pas utilisable..." », ou comment se brouiller avec ses amis en un cadeau »¹. Et puis le soir de Noël, il a fallu expliquer à son fils de 8 ans à qui l'on offrait son premier CD « ah non désolé "la lecture n'est pas garantie sur tous les lecteurs"², pas de chance mon chéri ».



...malade...

Puis il est devenu très malade, il a attrapé des « MTP », sorte de sclérose des usages, qui peu à peu limitent et contrôlent les usages faits avec Dédé. Ainsi il a commencé à clamer « pas d'échange, pas de retour, pas de remboursement, pas de duplication, pas de copie, pas de conversion vers un baladeur numérique, pas utilisable sur tous les lecteurs de DVD, pas écoutable dans les voitures, pas lisible sur tous les ordinateurs »³. Les spécialistes qui l'ont examiné étaient très inquiets. On a même vu des groupes de musique s'excuser de ce CD malade⁴.

...carrément infecté

Enfin il a carrément été contaminé par une terrible infection : il a attrapé un « rootkit », c'est-à-dire qu'à son insu (et à la mienne) il a installé un programme furtif sur les ordinateurs qui le lisaient, créant des trous de sécurité sur ces machines et favorisant la propagation de virus et de chevaux de Troie, menaçant ma vie privée et m'empêtrant avec un contrat de licence abusif⁵.

Quelles solutions à tous les problèmes de Dédé le CD malade ?

- Dire aux majors et à l'industrie de la musique « non merci ça suffit », mes CD je les veux sains.
- Signaler à la direction générale à la concurrence et à répression des fraudes, et aux associations de consommateur, que les CD malades, très peu pour moi, je veux être clairement averti et ne pas acheter des CD audio défectueux.
- Rappeler ses droits à utiliser le matériel de son choix (y compris des ordinateurs fonctionnant avec du logiciel libre ou des lecteurs de voiture), à la copie privée et à l'usage privé.
- Affirmer aux députés et aux sénateurs que le projet de loi sur le droit d'auteur (DADVSI) ne doit pas protéger juridiquement ces CD défectueux et sclérosés, que lire mon CD ne doit pas m'amener à recevoir une amende ou à finir en prison.
- Soutenir l'Initiative EUCD.info (<http://eucd.info>) qui défend mes droits.

Je souhaite en savoir plus pour ne plus me faire avoir.

- L'actualité sur le projet de loi DADVSI (<http://eucd.info>)
- Le projet de loi DADVSI expliqué simplement⁶
- Un dossier complet d'explications sur DADVSI⁷

Adresse de ce document : http://www.april.org/groupe/dadvsi/dadvsi_m_etait_conté.html

À suivre dans « DADVSI m'était conté », épisode 2, « DaViD le DVD maltraité ».

1 <http://www.formats-ouverts.org/blog/2006/04/15/776-lettre-a-un-ami-sur-son-cd-recu-en-cadeau>

2 <http://standblog.org/blog/2005/12/27/93114573-les-majors-du-disque-vous-souhaitent-un-joyeux-noel>

3 http://www.boingboing.net/2006/01/01/coldplays_new_cd_has.html

4 <http://www.couchet.org/blog/index.php?2005/09/20/59-un-groupe-s-excuse-pour-la-protection-de-son-album>

5 <http://standblog.org/blog/2005/11/14/93114500-drm-sony-bmg-chronique-d-un-massacre>

6 <http://www.odebi.org/dadvsi/LeDADvSIpourlesnuls.pdf>

7 <http://eucd.info/index.php?2006/04/04/292-eucdinfo-publie-une-nouvelle-version-de-son-dossier>